



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 6 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT.

Absents excusés : Madame LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
Madame WINDELS a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame LEBERTRE a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX
Monsieur LEPORTIER, Madame LENOEL

Absents : Madame TERRIER, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Monsieur VIGNANCOUR

24-056 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-39 ;

Conformément à cet article le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes Cœur de Nacre pour l'exercice 2023.

VOTE : POUR : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI